

BIÈVRE EST

PLUi : dernière étape

En mai dernier se sont tenus des ateliers de concertation portant sur les éléments déterminants du cadre de vie. Il en est ressorti que les participants ne s'opposent pas à la restriction des zones constructibles et sont plutôt favorables à la densification des zones déjà urbanisées. Que la protection du patrimoine architectural et paysager (haies...) doit être prise en compte ainsi que la création et l'aménagement de pistes cyclables sur le territoire. Le compte-rendu complet de ces ateliers est disponible sur le site www.bievre-est.fr. La communauté de communes de Bièvre Est entre dans la dernière étape du projet et propose quatre réunions publiques sur la présentation des grands principes de la traduction réglementaire du Projet



François Brochier, vice-président à l'aménagement de l'espace, en charge du dossier Plui.

d'aménagement et de développement durables (PADD).

Mardi 2 octobre à 19 heures – Burcin, salle communale ; jeudi 4 octobre à 19 heures-Bizonnes, salle des fêtes ; mardi 9 octobre à 19 heures- Izeaux, gymnase ; jeudi 11 octobre à 19 heures ; Le Grand-Lemps, foyer municipal.